

COMMUNE DE LES SOUHESMES RAMPONT
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 01 DECEMBRE 2016

Le Maire certifie la transmission de cet acte au représentant de l'Etat le 12/12/2016, l'affichage du compte rendu de cette délibération à la porte de la Mairie le 12/12/2016 et certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 23/11/2016

L'an Deux Mil Seize, le 01 du mois de DECEMBRE, à 20H30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la Commune de LES SOUHESMES-RAMPONT

Etaient présents : Gérard BUYS - BERAUT Alain - William FLORIMOND - Michelle BOEDEC - Delphine DELANDRE - Christophe FLOQUET - David HOFFMANN - Jean-Louis ORTEGA-HERRERA

Etaient absents : Jacqueline CHAMPENOIS (pouvoir à Michelle BOEDEC) - Cyrille LEPAUL (pouvoir à David HOFFMANN) - Laurence LESIRE

Conseillers consultatifs présents : Néant

Un scrutin a eu lieu, Mr Christophe FLOQUET a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire

2016-29	Modification DHS Agent technique
2016-30	Travaux cimetière Rampont : avenant
2016-31	Affouages 2016/2017 : abattage arbres diamètre sup à 40 cm
2016-32	Réhabilitation mairie – maîtrise d'oeuvre
2016-33	PAC logement communal
2016-34	Prêt banque

2016-29 : Augmentation DHS de l'agent d'entretien - Adjoint technique 2^{ème} classe

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la charge croissante de travail qui incombe à l'agent d'entretien de la Commune, Adjoint Technique 2^{ème} classe.

Il indique, dans ce cadre, qu'il serait souhaitable d'augmenter la durée hebdomadaire de service de cet agent, lequel effectue actuellement 22.50/35^{ème}, en le passant à 30/35^{ème}, à compter du 1^{er} avril 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE le Maire saisir le Comité Technique du Centre de Gestion de la Meuse, et, sous réserve d'un avis favorable de celui-ci, DECIDE l'augmentation de la durée hebdomadaire de service de l'agent d'entretien comme ci-dessus, AUTORISE le Maire à prendre et à effectuer toute démarche administrative/financière relative à ce dossier.

2016-30 : Travaux accessibilité cimetière Rampont : devis supplémentaire

Le Maire indique au Conseil Municipal que, dans le cadre des travaux de création d'un accès au cimetière de Rampont, il convient de prendre une délibération pour l'acceptation d'un devis supplémentaire d'un montant TTC de 4 002€ (la longueur de la rampe ayant besoin d'être rallongée) de l'entreprise LISIECKI Johann.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 10 voix pour et 1 abstention, AUTORISE le Maire à signer le devis de l'entreprise LISIECKI Johann pour un montant TTC de 4 002€ ainsi que tout document administratif/financier relatif à ce dossier.

2016-31 : Affouages 2016/2017 : diamètre des arbres abattus

Le Maire propose au Conseil Municipal de compléter les délibérations n°2015-16 du 18/06/2015 et n°2016-22 du 07/09/2016 portant sur les affouages et prorogations.

Il propose en effet d'autoriser l'abattage, par les affouagistes, des arbres marqués, d'un diamètre supérieur à 40 cm et inférieur à 65 cm sur les coupes n°1 à Rampont et n°8 à Les Souhesmes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, APPROUVE la proposition du Maire, l'autorise à signer tout document administratif/financier relatif à ce dossier.

2016-32 : Travaux de réhabilitation de la Mairie

Le Maire propose au Conseil Municipal d'entamer les travaux de réhabilitation de la Mairie de Les Souhesmes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDE la réhabilitation de la Mairie de Les Souhesmes, AUTORISE le Maire à consulter des entreprises pour la maîtrise d'œuvre.

2016-33 : P.A.C. logement communal

Le Maire indique au Conseil Municipal que la Pompe A Chaleur du logement communal étant hors service, il convient de procéder au remplacement de celle-ci dans les délais les plus brefs. Il soumet au Conseil Municipal le devis de l'entreprise ENERGIE SERVICE d'un montant TTC de 10 243.77€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer ce devis ainsi que tout document administratif/financier relatif à ce dossier.

2016-34 : Prêt banque

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la Mairie, le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter les banques afin d'obtenir un prêt d'un montant de 80 000€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE le Maire à consulter les banques et à signer tout document administratif/financier relatif à ce dossier.

Le Maire, Gérard BUYS

Le secrétaire, Christophe FLOQUET

Gérard BUYS

BERAUT Alain

FLORIMOND William

CHAMPENOIS Jacqueline

LESIRE Laurence

Michelle BOEDEC

Delphine DELANDRE

FLOQUET Christophe

HOFFMANN David

LEPAUL Cyrille

ORTEGA-HERRERA Jean-Louis